

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 3 du 15 avril 2014



Stades



2-3 feuilles (09)

Sous l'effet des températures toujours douces pour la saison, la vigne poursuit son développement à un rythme soutenu. Le stade moyen se situe à 2-3 feuilles étalées. Dans les parcelles les plus précoces, la vigne atteint déjà le stade 5-6 feuilles étalées, alors la 1^{ère} feuille pointe à peine dans les situations les plus tardives.

Pour l'instant, 2014 présente une précocité en tous points équivalente à 2011.

Mildiou

La vigne a maintenant atteint le stade de début de réceptivité (06 - éclatement du bourgeon) en toutes situations.

- **Sud Saône et Loire** : suite aux pluies du 07 avril (1 à 4 mm), la maturité des œufs d'hiver est maintenant acquise (temps de germination < 24 hr) mais les quelques millimètres d'eau tombés sur un sol sec n'ont pu engendrer de contaminations primaires.

- **Reste du vignoble bourguignon** : en l'absence de pluie, la maturité n'est toujours pas atteinte et aucune contamination n'a pu se produire.

Rappel des conditions requises pour la réalisation d'une contamination primaire :

Outre la réceptivité de la vigne et la maturité des œufs de mildiou, une pluie d'au moins 2 mm sous une température supérieure ou égale à 10,5-11°C est nécessaire au déroulement d'une contamination primaire.

Les conditions anticycloniques actuelles et le vent du Nord assèchent les sols. Dans ces conditions, le sol devra être ré-humecté avant qu'une pluie puisse être contaminatrice. Seule une dégradation durable ou une pluie générant un cumul d'eau important serait apte à déclencher une contamination.

Dans l'hypothèse la plus pessimiste (pluies du week-end de Pâques contaminatrices), la sortie de taches correspondante n'aurait pas lieu avant début mai. Le prochain BSV apportera plus de précisions.

Le mildiou n'est pour l'instant pas une préoccupation d'actualité.

Oïdium

Le modèle SOV définit un risque oïdium moyen pour la campagne 2014 (indices compris entre 38 et 48/100).

Nous rappelons que la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.

Black-Rot

Maturité des périthèces

A ce jour, la maturité des périthèces n'est atteinte sur aucun site. On note au mieux un début de différenciation des ascospores.

Pluies du

06 au 13 avril :

Seuls les secteurs du Beaujolais et du Mâconnais ont été concernés par l'épisode pluvieux du 07 avril qui a apporté de faibles cumuls d'eau (1 à 4 mm).

Prévisions du

16 au 21 avril :

Le beau temps devrait se maintenir au moins jusqu'à la fin de la semaine. Au-delà, les prévisions sont incertaines et pourraient s'orienter vers une activité faiblement dépressionnaire.

Source Météo France

Vers de Grappe

Les vols de 1^{ère} génération de cochylys et d'eudémis sont en phase d'intensification en secteurs précoces et débutent tout juste en secteurs tardifs.

Pyrale

Les remontées des larves de pyrale des écorces des ceps vers la végétation ont débuté il y a une dizaine de jours. Pour l'instant les chenilles sont encore très petites et difficilement visibles, cachées dans l'extrémité des pousses. Les premiers comptages effectués sur les parcelles d'alerte du réseau indiquent que ce ravageur est pour l'instant très peu présent (1 à 2% de ceps occupés par au moins une pyrale). Seule une parcelle située en Côte d'Or et régulièrement attaquée ces dernières années atteint 52%.

Seuil : 80% de ceps occupés par au moins une pyrale

Araignées Rouges

105 comptages ont été réalisés sur le réseau. Dans 73% des situations, aucun acarien rouge n'a été observé mais 4% des parcelles dépassent le seuil de nuisibilité fixé à 70% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge. Ces parcelles se situent principalement en Mâconnais et de façon plus localisée en Côte de Beaune. Même si on note une recrudescence de ce ravageur, ces secteurs sont concernés depuis plusieurs années. En effet, les bulletins techniques en faisaient déjà état depuis 2008 en Saône et Loire et 2010 pour la Côte d'Or.

Dans le même temps, des comptages de typhlodromes ont été effectués et révèlent une absence totale de ces auxiliaires prédateurs dans 9% des cas. A l'inverse, dans 41% des situations, plus de la moitié des feuilles est occupée par au moins un typhlodrome. Une présence régulière de typhlodromes (0,5 à 1 individu en moyenne par feuille) suffit en général à assurer une maîtrise efficace des acariens phytophages.

Dans les parcelles « plombées » en fin saison dernière ou qui présentent un retard de développement, des comptages araignées rouges et typhlodromes doivent être effectués dès que possible.



Araignée rouge en face inférieure des feuilles taille 0,3-0,5 mm (CA21)



Symptômes caractéristiques : pointes des feuilles noircies (CA21)

Acariose



Pousse atteinte (SICAVAC)

Dans la Nièvre, des symptômes d'acariose sont rencontrés de façon plus fréquente cette année sur jeunes vignes et parcelles sensibles à ce ravageur. Pour confirmer les symptômes visuels, un diagnostic à la loupe binoculaire est nécessaire pour déceler la présence de phytotes (acariens) dans les bourgeons ou sur la face inférieure des feuilles. Dans le reste du vignoble bourguignon, ce ravageur reste plus rare et aucun cas ne nous a été signalé.



Prochain BSV : mercredi 23 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

